



Bulletin d'information n°13  
Du Lundi 5 décembre au Vendredi 09 décembre 2011  
Semaine A

### Planning prévisionnel de la semaine :

- Lundi 5 décembre:
  - **PSC1** : la formation a lieu en salle 107 les cours d'Anglais de 34 et de 35 de madame **Godey** en M3 et M4 sont transférés en salle 02. Le cours de mme **Garcia** 33-34 est transféré en salle 109 celui de mme **Cellier** en S2 est transféré en salle 109
- Mardi 6 décembre:
  - Préparation par l'équipe de direction et M Fainzang IEN de la liaison CM2/6<sup>ème</sup>.
  - Monsieur le Principal intervient dans la classe de 32 en M1 pour distribuer les fiches d'inscription au DNB.
  - Monsieur le Principal intervient dans la classe de 34 en M2 pour distribuer les fiches d'inscription au DNB.
  -
- Mercredi 7 décembre:
  - Monsieur le Principal intervient dans la classe de 31 en M2 pour distribuer les fiches d'inscription au DNB.
- Jeudi 8 décembre:
  - **PSC1** : la formation a lieu en salle 105 les cours de Français en M2 et S3 de 63 et de 43 de Mme **Samblancat** sont transférés en salle 103
  - Monsieur le Principal intervient dans la classe de 35 en M1 pour distribuer les fiches d'inscription au DNB.
  -
- Vendredi 9 décembre :
  - Sortie à Dax encadrée par Mme Carlier.
  - Monsieur le Principal intervient dans la classe de 33 en S2 pour distribuer les fiches d'inscription au DNB.
  -

### Vie de l'établissement :

- M. le Principal interviendra dans toutes les classes de troisième pour distribuer les fiches d'inscription et apporter des informations cette semaine
- **CESC / ATEFAT**: La vente prévue le 2 décembre est reportée au mois de janvier.

- **Rappel important** : Les prescriptions des PAI et des PPS en matière de troubles du langage doivent être respectées par tous les professeurs. Une liste d'élèves à profils particuliers a été distribuée aux PP en début d'année. Ceux-ci, et l'ensemble des membres de l'équipe pédagogique peuvent prendre connaissance des informations disponibles dans les dossiers des élèves. L'équipe de direction, madame Marcoulet et madame Galy peuvent répondre aux sollicitations des professeurs.

- **Rappel** : Les absences non prévues des professeurs doivent impérativement être signalées au secrétariat de direction. Toutes les absences doivent être justifiées.

- **GEPI/ conseils de classe** : Ne pas oublier de « copier » les notes du carnet vers le bulletin. Les nouveaux collègues peuvent se tourner vers M Roumequere ou M Flèche en cas de difficultés éventuelles.
- **PPRE** : L'équipe de Mathématiques détecte les élèves relevant de ce dispositif en classe de 3<sup>ème</sup> principalement. M Sautonie coordonne l'action avec les PP des élèves concernés et prend en charge les élèves.

- **Accompagnement Educatif** : Traitement des absences : **Le service de Vie Scolaire** relève les absences auprès des adultes responsables des ateliers qui doivent impérativement faire l'appel, et informe immédiatement les familles.(17h00/18h00)

- **Orientation** : La date du Forum post 3<sup>ème</sup> est déplacée au 8 mars 2012, le forum sera accessible aux parents à partir de 17h00.

- **Validation du socle commun des compétences et connaissances (Rappel)** : **Les modalités de validation de l'an passé sont évidemment reconduites cette année**. La répartition des compétences par disciplines est disponible sur la page d'accueil de Gépi. Cette validation est à effectuer dans le LPC (accès sur la page d'accueil du Rectorat par clef OTP).

- **Histoire des arts (Rappel)** : L'enseignement de l'Histoire des arts est obligatoire à tous les niveaux et doit figurer sur le bulletin trimestriel. Il faut donc 1 référent par classe or à ce jour des classes ne sont pas pourvues. Les PP de toutes les classes sont priés de transmettre au secrétariat de direction les noms des référents. Les professeurs liront le BO n°41 du 10 novembre qui recadre cet enseignement et son évaluation.

- **« Charte des règles de civilité du collégien »** : **Le CESC du 21 octobre a été informé de la publication de cette charte**. Il s'agit d'un outil qui reprend les principaux éléments du Règlement intérieur sous une forme simplifiée. **Ce texte a été lu et commenté lors de la conférence des délégués du 10 novembre. Il sera utilement travaillé par les PP en vie de classe et sera également affiché dans toutes les classes.**

- **Conseils de classe :**

DATES	HORAIRES	M.FLECHE	SALLE	HORAIRES	M.DUPRADEAU	SALLE
Lundi 5 décembre	17h15	62	116	17h15	55	audio
	18h45	54	116	18h45		audio
Mardi 6 décembre	17h15	52	116	17h15	32	audio
	18h45		116	18h45	53	audio
Jeudi 8 décembre	17h15	43	116	17h15	51	audio
	18h45	45	116	18h45	34	audio

### **En prévision :**

- **11/01/2012 : Liaison CM2/6<sup>ème</sup>**
- **Semaine du 12 décembre :**
- **Stage d'observation en entreprise 3èmes :**
  - des documents sont à la disposition des élèves :
    - Un document d'aide à la réalisation du compte-rendu.
    - Un document support servant de trame à la rédaction et à la présentation éventuelle de ce compte rendu (format .doc) sur Gépi.
  - Le suivi et l'évaluation du stage et de son compte-rendu sont assurés par le **professeur tuteur** en relation avec le professeur principal.
  - Une rubrique « stage d'observation en entreprise » sera disponible sur Gépi au deuxième trimestre et sera renseignée par le PP de la classe.
  - **Demi-pension** : Si les élèves demi-pensionnaires bénéficient d'une remise d'ordre de 4 jours. Les élèves qui effectuent un stage à proximité de l'établissement peuvent y déjeuner (prévoir l'achat d'un ticket)
    - **12/12** : l'équipe de direction reçoit les représentants FCPE.
    - **13/12** : réunion du conseil de discipline pour 3 élèves.

### **Absences prévues :**

- M. CAYRE : vendredi 9 décembre 2011

## Informations diverses :

### ❖ Revalorisation de la notation pédagogique des professeurs :

Vous êtes invités à prendre connaissance de la note concernant la revalorisation de la notation pédagogique qui est affiché sur le panneau en liège dans la salle des professeurs.

### ❖ Stage Europe et international :

Une formation ZAP Stage Europe et international sera organisé par la DAREIC le 15 février 2012.

Si vous êtes intéressé, veuillez vous rendre sur le site <http://www.ac-bordeaux.fr/europe-et-international/> et veuillez également vous signaler auprès du secrétariat.

## ATTENTION AUX DATES

### ❖ Demandes de temps partiel rentrée 2012/2013 :

Les personnels enseignants, d'éducation, d'orientation, et de documentation souhaitant exercer à temps partiel ou souhaitant reprendre à temps complet leur activité à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2012 doivent en faire la demande auprès du secrétariat avant le 9 décembre 2011.

### ❖ MOUVEMENT INTER ACADEMIQUE RENTREE 2012 :

La circulaire sur le mouvement inter-académique est à votre disposition au secrétariat.

La saisie des vœux se fait via SIAM-I-PROF du jeudi 17 novembre 2011 au mardi 6 décembre 2011.

Un accompagnement est à disposition des enseignants au 0810.111.110

### ❖ CONGE DE FORMATION PROFESSIONNELLE POUR LES ENSEIGNANTS TITULAIRES ET NON TITULAIRES POUR L'ANNEE 2012/2013 :

Le serveur "CONFOR", servant à l'inscription en ligne et à l'édition du dossier de candidature pour le congé de formation, sera ouvert du 7 novembre au 5 décembre 2011 inclus, à l'adresse suivante :

<https://portailrh.ac-bordeaux.fr/confor/>

Les candidats au congé de formation professionnelle devront renvoyer leur dossier de candidature ainsi que leurs pièces justificatives avant le mercredi 14 décembre 2011 dernier délai, sous couvert du chef d'établissement.

Les candidats doivent s'inscrire en ligne et éditer leur dossier d'inscription.

### ❖ Dossiers de remboursement des frais de changement de résidence :

Les personnels arrivant au 1<sup>er</sup> septembre et souhaitant se faire rembourser les frais de changement de résidence peuvent retirer les dossiers au secrétariat de direction.